

COMPTE RENDU

D'ACTIVITÉ

2025



Nos énergies en commun





« Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je souhaite remercier chaleureusement les élus du SEHV pour la confiance qu'ils m'ont renouvelée au printemps dernier, en me reconduisant à la présidence avec 95% des voix.

Un plébiscite qui confirme les orientations et les actions portées lors du mandat précédent : celles d'un engagement fort pour une transition énergétique ambitieuse, pragmatique et volontariste.

L'été dernier nous en a apporté une nouvelle fois la preuve — s'il en était encore besoin. Nous l'avons ressentie dans nos chairs, et nos administrés aussi : nos écoliers, nos agriculteurs, nos anciens... Le changement climatique n'est plus une perspective. Il est là. Il est maintenant. Et face à cette réalité, nous devons agir.

Le SEHV est un véritable levier pour les élus. Il a l'expérience. Il a l'expertise. Il a le réseau. Il peut nous donner les moyens d'agir concrètement, efficacement, et surtout, d'agir ensemble.

Je vous souhaite une bonne lecture du compte rendu d'activité 2025 du SEHV, qui accompagne depuis 70 ans notre territoire et ses habitants dans les transitions énergétiques d'aujourd'hui et de demain.

Vous y découvrirez notamment : 128 chantiers réalisés sur les réseaux de distribution d'électricité ; l'entretien de plus de 41 300 points lumineux ; un groupement d'achat d'énergie réunissant plus de 6 000 points de livraison ; un premier bilan de la Convention des territoires ; et plus de 4 000 élèves sensibilisés par l'équipe de la Maison de l'Énergie. Ces chiffres témoignent d'une chose essentielle : le SEHV est en action. Au quotidien, ses élus et ses agents sont à l'écoute des communes, attentifs à leurs besoins et mobilisés pour y apporter des réponses concrètes.

Les défis sont nombreux. La baisse des dotations, la complexité croissante des normes et l'accélération des transitions nous imposent de faire preuve de toujours plus d'ingéniosité, de rigueur et de détermination. Mais notre ambition reste intacte : continuer à faire du SEHV un outil au service de toutes les communes de Haute-Vienne, et de l'intérêt collectif pour préparer ensemble leur avenir.

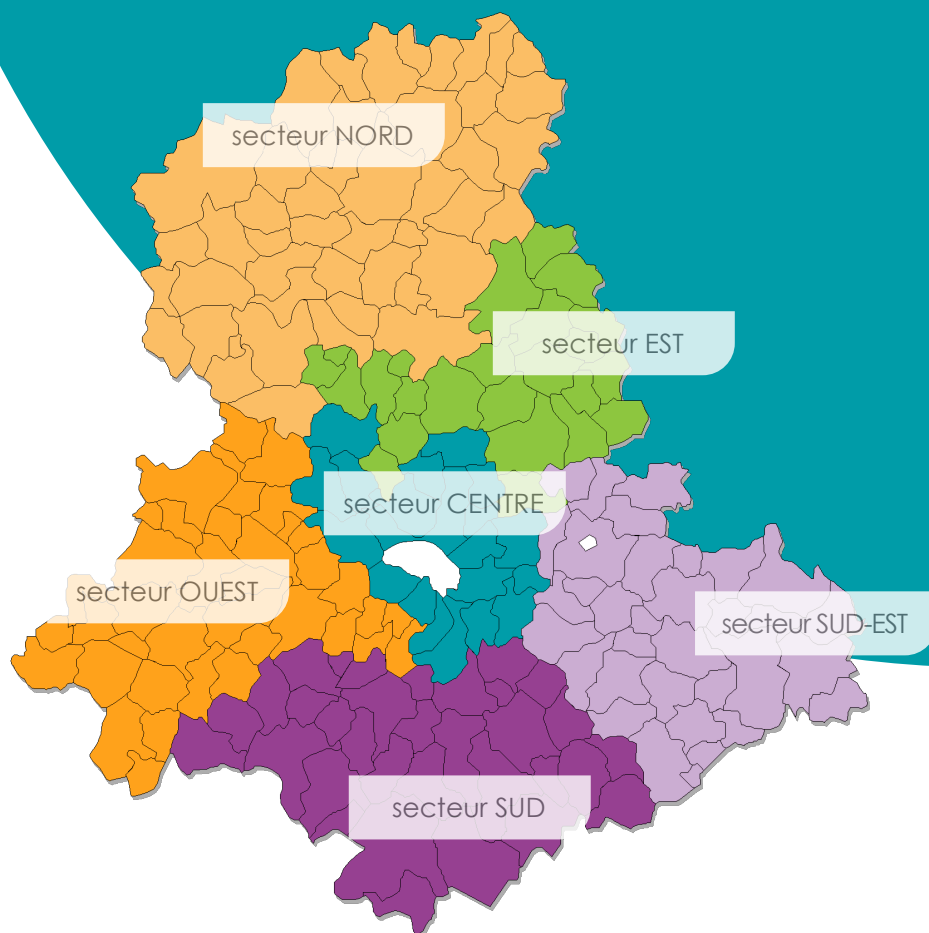
Ensemble, continuons à bâtir une Haute-Vienne dynamique, résiliente et pleinement tournée vers demain. »

Georges DARGENTOLLE
Président du SEHV
Maire de Saint-Maurice-les-Brousses

SOMMAIRE



■ Édito et fiche d'identité du SEHV.....	Pages 02-03
■ Retour sur l'année 2024	
Les temps forts.....	Page 04
Recueil des actes administratifs.....	Page 05
■ Pôle Administration générale et Finances	
Les élus et les services.....	Pages 06-07
Le budget.....	Page 08
Les recettes	Page 09
Les investissements.....	Pages 10-11
■ Pôle Infrastructures et Développement	
Raccordements.....	Page 12
Enfouissements.....	Page 13
Renforcements.....	Page 14
Modernisations/sécurisations.....	Page 15
Éclairage public.....	Pages 16-17
Mobilité électrique.....	Page 18
■ Pôle Énergie Climat	
Achats groupés d'énergie	Page 19
ESP87.....	Pages 20-21
Planification énergétique.....	Page 22
CEE, RENEWAT et Élina.....	Page 23
■ Les activités support	
Informatique et cartographie.....	Page 24
Hygiène sécurité environnement.....	Page 25
Communication et animation.....	Pages 26-27



Découpage des Secteurs Territoriaux d'Énergies (STE)

LE SYNDICAT, ÉNERGIES HAUTE-VIENNE (SEHV)

Établissement public à échelle départementale, le SEHV est l'interlocuteur privilégié des élus locaux en matière d'énergies.

Le SEHV en **2025** c'est :
209 collectivités membres
257 représentants
6 secteurs territoriaux énergie
67 délégués
52 agents



RETROUVEZ LE SEHV SUR ...

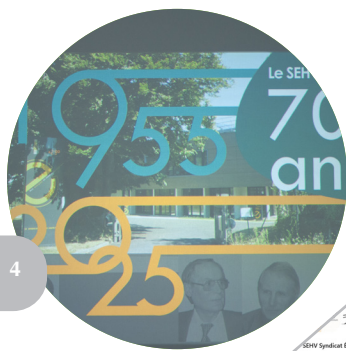
sehv.fr
 8 rue d'Anguernaud
 ZA Le Chatenet
 87410 LE PALAIS-SUR-VIENNE
 Tél : 05 55 35 06 35
 sehv@sehv.fr
 SEHV (Syndicat Énergies Haute-Vienne)
 La Maison de l'Énergie

AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION

Le SEHV est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'énergie électrique pour les collectivités territoriales de Haute-Vienne. Il garantit une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

En tant que propriétaire, il effectue lui-même d'importants travaux sur les ouvrages et il contrôle la bonne gestion du réseau qu'il a déléguée à des concessionnaires. Le dernier contrat de concession, signé le 28 décembre 2018, confie pour une durée de 30 ans la gestion du réseau à Enedis pour la distribution d'électricité, et à EDF pour la fourniture d'énergie aux usagers bénéficiant des tarifs réglementés de vente.

Le SEHV rend compte à ses membres et ses partenaires de l'activité de ses concessionnaires. Un rapport synthétique des éléments fournis par ceux-ci est publié chaque année sous le titre « Indicateurs de concession ». Il est disponible sur le site Internet du SEHV : sehv.fr/AODEConcession.php.



4

RETOUR SUR L'ANNÉE 2025

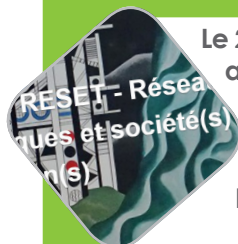
TEMPS FORTS 2025



Depuis mars 2025, le SEHV est actif sur les réseaux sociaux.

Retrouvez la Page LinkedIn  « SEHV (Syndicat Énergies Haute-Vienne) » et la Page Facebook  « La Maison de l'Énergie ».

Vous pouvez désormais suivre notre actualité en temps réel, mais aussi nos publications et nos offres d'emploi.



Le 27 mars 2025, les élus du SEHV se sont engagés à contribuer auprès de TÉNAQ au programme de recherche RESET.

Le SEHV et les 12 autres syndicats d'énergie de la Nouvelle-Aquitaine ont engagé 45 000 euros sur 3 ans, mais aussi leurs compétences techniques auprès de l'Université de Bordeaux et de la Chaire RESET (Réseaux Électriques et Société(s) En Transition(s).



Le 24 juin 2025, le SEHV a fêté ses 70 ans au service du territoire.

Depuis 1955, c'est une histoire faite d'engagements, de convictions et d'une volonté constante : garantir un service public de l'énergie accessible, équitable et durable. Au service de nos communes, de nos territoires ruraux comme urbains, et surtout de leurs habitants.



Le SEHV a participé au 58^{ème} Tour du Limousin le 13 août 2025.

Pour la troisième fois, le SEHV était partenaire de cet événement local incontournable. L'occasion d'aller à la rencontre du grand public pour faire découvrir notre structure et nos missions de service public.



Le 14 septembre 2025, le projet RENEWAT a été mis à l'honneur.

Cinquante membres de l'Association des Moulins de Nouvelle-Aquitaine se sont retrouvés à la Maison de l'Énergie pour découvrir ce projet Interreg dont le SEHV est chef de file, et discuter de l'hydroélectricité et de l'énergie durable.



Le 2 octobre 2025, le SEHV a accueilli la conférence des Présidents du TéNaq (Territoire d'Énergie de Nouvelle Aquitaine), une entente regroupant les 13 syndicats d'énergie majeurs sur le territoire de la région.

Georges Dargentolle, Président du SEHV, a été maintenu à la Vice-Présidence jusqu'au renouvellement des mandats.



Le 2 octobre, le SEHV a inauguré l'exposition : « Quand l'art'alerte ! », un projet de La Maison de l'Énergie en partenariat avec le Centre International de la Caricature et du Dessin de Presse et d'Humour de Saint-Just-le-Martel, et avec des supports de l'ADEME et du Réseau Action Climat. Cette exposition affirme une conviction, selon Georges Dargentolle : la transition écologique passe aussi par la culture, l'éducation et le partage d'expériences et de sensibilités.

DIRECTION
Christophe PICARD

Contact :
direction@sehv.fr
05 55 35 06 35



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Comité syndical du 30/01/2025

COMMUNICATIONS

COM 2024-01 : Décision du Bureau : subvention à l'amicale du personnel 2025.

COM 2025-01 : Liste des marches conclus depuis le 1^{er} janvier 2024.

INSTITUTIONNEL

2025-01 : Rapport sur les démarches entreprises suite au rapport d'observations de la CRC.

2025-02 : Renouvellement d'un groupement de commande pour l'approvisionnement en granulés de bois. (Période 2026-2028).

2025-03 : Participation SEHV 2025 à Nov'Habitat87.

TRANSITION ENERGETIQUE ET CLIMAT

2025-04 : Modification de l'annexe technique du règlement ESP87.

2025-05 : Programmes ACTEE CEDRE et MERISIER : Rallongement du délai pour la réalisation des travaux.

2025-06 : Programme ACTEE CHENE Saison 4 : modification de la candidature.

CONCESSION

2025-07 Contrôle de concession : indicateurs 2023.

FINANCES

2025-08 : Rapport d'Orientations Budgétaires 2025.

2025-09 : Modification du financement des lotissements – Part couverte par le Tarif (PCT).

RESSOURCES HUMAINES

2025-10 : Adhésion au service « Mission temporaire » du CDG 87.

2025-11 : Convention de délégation au centre de gestion de la Haute-Vienne du dispositif dérogatoire en faveur des travailleurs handicapés pour l'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois supérieur.

2025-12 : Création d'un poste de technicien (concours).

2025-13 : Création d'un poste de technicien principal 2^{ème} classe (concours).

2025-14 : Création d'un poste d'ingénieur (dispositif dérogatoire BOETH.

2025-15 : Création de poste d'ingénieur hors classe.

2025-16 : Gestion du parc automobile du Syndicat Energies Haute-Vienne.

2025-17 : Besoins saisonniers 2025.

Comité syndical du 27/03/2025

COMMUNICATIONS

COM 2025-02 Attribution du marché subséquent Achat énergies GAZ.

COM 2025-03 Attribution du marché subséquent Achat énergies ELECTRICITE lots 1 et 2.

COM 2025-04 Souscription d'une ligne de trésorerie.

INSTITUTIONNEL

2025-21 Avis du SEHV sur la prise de participation de la SEM ELINA au capital de sociétés projet.

2025-22 Partenariat via l'entente TENAQ à la Chaire RESET (programme scientifique de recherche) sur les énergies et les territoires.

2025-23 Participation au Tour du Limousin 2025.

INFRASTRUCTURES ET DEVELOPPEMENT

2025-24 Schéma de déploiement d'une télégestion de l'éclairage public pour les communes adhérentes.

TRANSITION ENERGETIQUE ET CLIMAT

2025-25 Candidature au fonds CHENE 5.

FINANCES

2025-26 Modification de la grille tarifaire des IRVE.

2025-27 Adoption du CFU du Budget principal et budgets annexes EP et Photovoltaïque.

2025-28 Adoption du CFU du budget annexe IRVE

2025-29 Affectation des résultats des Budget principal et budgets annexes EP et Photovoltaïque.

2025-30 Affectation des résultats du budget annexe IRVE.

2025-31 Budgets primitifs Budget principal et budgets annexes EP et Photovoltaïque.

2025-32 Budget primitif Budget annexe IRVE.

2025-33 Subvention au Budget annexe PHOTOVOLTAIQUE.

2025-34 Subvention au Budget annexe IRVE.

2025-35 Souscription d'un emprunt.

2025-36 Provision pour risque contentieux.

2025-37 Actualisation de l'autorisation de programme AP 2023-01.

2025-38 Actualisation de l'autorisation de programme AP 2024-01.

2025-39 Actualisation de l'autorisation de programme AP 2025-01.

RESSOURCES HUMAINES

2025-40 Création de poste d'adjoint administratif principal suite avancement de grade.

2025-41 Création d'un poste d'adjoint administratif multi-grades (mutation).

Comité syndical du 16/10/2025

COMMUNICATION

COM 2025-05 Souscription d'un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne.

COM 2025-06 Cession de la marque Nov'Habitat au Conseil départemental de la Haute-Vienne.

COM 2025-07 Décisions modificatives portant virement de crédits de chapitre à chapitre.

COM 2025-08 Groupement d'achat Fioul domestique : déclaration d'infructuosité et relance de la procédure.

COM 2025-09 Attribution d'un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la passation d'un marché de forage et la réalisation d'un test de réponse thermique pour le siège du SEHV.

COM 2025-10 Attribution d'un marché de forage et la réalisation d'un test de réponse thermique pour le siège du SEHV.

COM 2025-11 Attribution d'un marché d'audit des installations techniques.

COM 2025-12 Attribution du marché de contrôle technique des ouvrages (CTO) des réseaux neufs.

COM 2025-13 Marché achat de véhicule -Attribution du lot 1-infructuosité du lot 2 et achat direct d'un véhicule sans publicité ni mise en concurrence.

COM 2025-14 Retour sur la candidature au FONDS CHENE SAISON 5 – Programme ACTEE+.

COM 2025-15 CRAC 2024 EDF -CRAC 2024 ENEDIS.

MARCHES PUBLICS

2025-42 Attribution du marché d'achat de fioul pour le groupement d'achat coordonné par le SEHV.

2025-43 Attribution du marché de fourniture de granulés bois pour le groupement d'achat coordonné par le SEHV.

INSTITUTIONNEL

2025-44 Rapport moral 2024 de la SEM ELINA.

2025-45 Avis du SEHV sur la prise de participation de la SEM locale ELI-

NA au capital de sociétés projets.

2025-46 Avenant n°2 au cahier des charges : modification de l'article 49-B.

2025-47 Lancement de la mise à jour de la Stratégie Départementale de Transition Énergétique en Haute-Vienne et engagement dans l'AMI FNCCR et Efficacy.

FINANCES

2025-48 Admission en non-valeur.

2025-49 Attribution de subventions- actualisation de l'AP 2024-01.

2025-50 Attribution de subventions- actualisation de l'AP 2025-01.

2025-51 Décision modificative n°4 du Budget principal.

2025-52 Décision modificative n°1 du budget annexe Entretien de l'éclairage public.

2025-53 Décision modificative n°1 budget annexe infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

2025-54 Autorisation d'engager les dépenses d'investissement 2026 avant le vote du budget primitif du budget principal 2026.

2025-55 Autorisation d'engager les dépenses d'investissement 2026 avant le vote du budget primitif du budget annexe IRVE 2026.

RESSOURCES HUMAINES

2025-56 Mise à jour au tableau des effectifs.

2025-57 Création de poste de technicien (suite promotion interne).

2025-58 Protection sociale complémentaire Santé et prévoyance : Revalorisation du montant de la participation employeur.

Les délibérations sont disponibles en ligne : sehv.fr/ActesAdministratifs.php





291 Actes du Président du SEHV en 2025

Arrêtés autorisant l'exercice des fonctions en télétravail

1 le 06/01, 2 le 20/02, 1 le 21/02, 2 le 24/04, 1 le 12/05, 7 le 12/06, 1 le 30/06, 2 le 01/07, 2 le 03/07, 2 le 10/07, 2 le 15/07, 3 le 24/07, 1 le 30/10, 1 le 24/11, 1 le 26/11, 1 le 09/12, 1 le 17/12.

Arrêtés de reprise à temps partiel thérapeutique

1 le 11/02, 1 le 28/04.

Arrêté fixant le taux d'attribution global du CIA 2025

1 le 13/03.

Arrêté modificatif portant délégation de signature

1 le 28/02.

Arrêté portant acceptation de temps partiel sur autorisation

1 le 20/02.

Arrêtés portant attribution de l'IFSE

1 le 22/05, 1 le 12/06, 1 le 30/06, 1 le 10/07, 1 le 04/08, 1 le 18/09, 51 le 26/11.

Arrêtés portant attribution du Complément Indemnitaire Annuel

46 le 20/03, 1 le 03/04, 1 le 30/06.

Arrêtés portant attribution d'un véhicule de fonction

1 le 31/01, 1 le 23/12.

Arrêté portant attribution d'une gratification de stage

1 le 24/03.

Arrêté portant attribution d'un véhicule de fonction

1 le 26/11.

Arrêtés portant avancement de grade

1 le 03/02, 1 le 03/04.

Arrêtés portant avancement d'échelon

2 le 08/01, 1 le 29/01, 2 le 04/03, 1 le 10/06, 4 le 30/06, 2 le 30/09, 6 le 28/10.

Arrêté portant délégation de signature

1 le 28/02.

Arrêté portant mise en congé de maternité

1 le 01/07.

Arrêtés portant mise en congé maladie ordinaire

1 le 16/01, 1 le 20/01, 1 le 21/01, 1 le 28/01, 1 le 31/01, 1 le 03/02, 1 le 11/02, 1 le 20/02, 1 le 25/02, 1 le 12/03, 1 le 03/04, 1 le 07/04, 1 le 11/04, 2 le 23/04, 1 le 06/05, 1 le 19/05, 1 le 02/06, 1 le 30/06, 1 le 28/07, 1 le 08/09, 1 le 30/09, 1 le 07/10, 1 le 27/10, 1 le 05/11, 1 le 06/11, 1 le 12/11, 1 le 13/11, 1 le 24/11, 1 le 26/11, 1 le 03/12.

Arrêtés portant mise en congé pour état pathologique prénatal

1 le 16/07, 1 le 28/07.

Arrêtés portant mutation interne

1 le 20/02, 1 le 13/05.

Arrêté portant nomination au titre de la promotion interne

1 le 25/11.

Arrêtés portant nomination par voie de détachement

2 le 20/02.

Arrêtés portant nomination par voie de mutation :

1 le 12/06, 1 le 04/08.

Arrêté portant nomination par voie d'intégration directe

1 le 30/06.

Arrêtés portant ordre de mission

1 le 26/02, 1 le 27/03, 1 le 07/04, 2 le 14/04, 1 le 05/05, 1 le 22/09, 2 le 08/10, 1 le 14/10, 1 le 18/11, 1 le 19/11, 2 le 01/12.

Arrêtés portant ordre de mission permanent

1 le 12/06, 2 le 03/07, 1 le 22/07, 1 le 04/08, 1 le 14/08, 49 le 27/11.

Arrêtés portant prolongation de service à temps partiel thérapeutique :

1 le 04/06, 1 le 07/07.

Arrêté portant prolongation de stage :

1 le 23/12.

Arrêté portant radiation des effectifs :

1 le 02/06.

Arrêté portant réintégration à temps plein :

1 le 30/10.

Arrêté portant réintégration et nomination :

1 le 27/10.

Arrêté portant renouvellement de détachement :

1 le 07/11.

Arrêtés prolongeant le congé de longue maladie à demi traitement :

1 le 07/02, 1 le 11/02, 1 le 14/08, 1 le 07/11.

5

6



PÔLE ADMINISTRATION FINANCES

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

Responsable de Pôle :
Arnaud FRETY

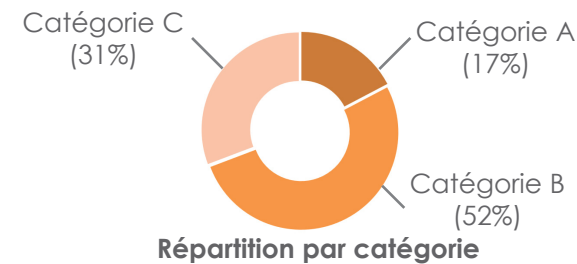
Contact :
arnaud.frety@sehv.fr
06 85 55 71 37

LES SERVICES (Chiffres au 31/12/2025)

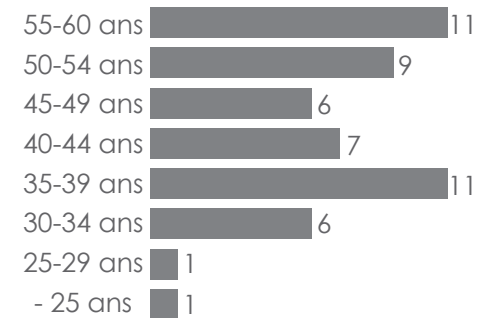
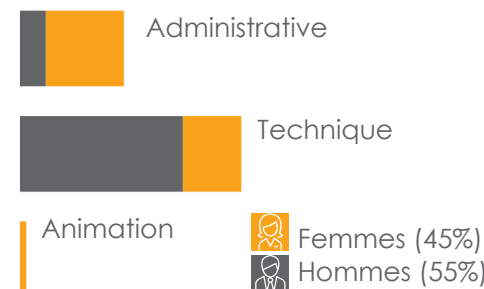


52 agents

Retrouvez l'organigramme sur : sehv.fr/Services.php



- 83% de fonctionnaires (+3)
- 11,5% de contractuels sur emplois permanents (*idem*)
- 5,5% de contractuels sur emplois non permanents (-4)

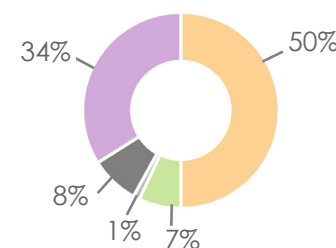


En 2025, 6 départs et 5 arrivées

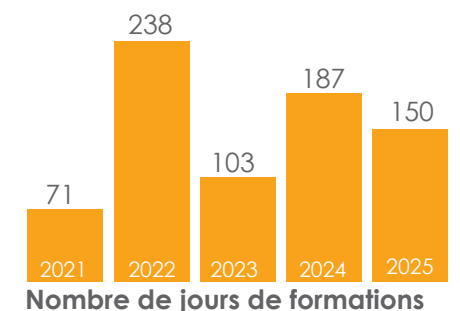
Cause de départ	Mode d'arrivée
Fin de contrat	Mutation
Retraite	Contrat à durée déterminée
Mutation	Détachement

150 jours de formation

Soit 2,9 jours par agent (3,5 en 2024).
73,1% des agents ont suivi au moins un jour de formation.



Typologie des formations



- Professionnalisation tout au long de la carrière
- Obligatoire hygiène et sécurité
- Professionnalisation au 1^{er} emploi
- Formation d'intégration
- Concours et examens



LES ÉLUS

■ 3 Comités syndicaux en 2025

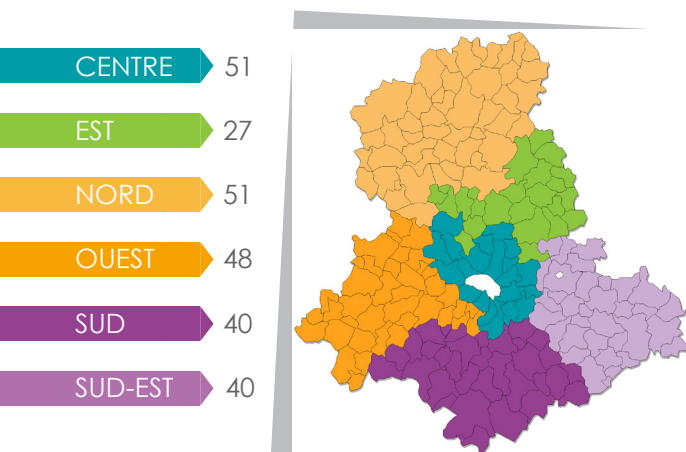
Les délégués du SEHV se sont réunis le 30/01/2025, le 27/03/2025 et le 16/10/2025.

[Retrouvez le recueil des Actes administratifs Page 5.](#)

■ La composition des instances du SEHV (à la suite des élections de 2026)

257 représentants siègent dans 6 Secteurs Territoriaux Énergies (STE)

231 représentants issus des conseils municipaux et 26 représentants issus des EPCI.



59 délégués élus dans les STE

CENTRE	11 délégués titulaires et 11 suppléants
EST	8 délégués titulaires et 8 suppléants
NORD	10 délégués titulaires et 10 suppléants
OUEST	12 délégués titulaires et 12 suppléants
SUD	10 délégués titulaires et 10 suppléants
SUD-EST	8 délégués titulaires et 8 suppléants

+ 6 délégués désignés par le Conseil départemental
+ 2 délégués désignés par Limoges Métropole

Retrouvez la liste des représentants sur : sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php

67 délégués siègent au Comité syndical



Georges DARGENTOLLE, Président du SEHV

Maire de Saint-Maurice-les-Brousse
Vice-Président de la communauté
de communes Pays de Nexon-
Monts de Châlus

Georges Dargentolle, Président du SEHV depuis 2015, a été réélu avec 95% des voix lors de la réunion d'installation du SEHV, le 28 mai 2026.

Reconnaissant pour cette confiance renouvelée, le Président réélu a réaffirmé que « le SEHV doit rester un espace d'échanges pragmatique au service des collectivités et des citoyens, tout en maintenant un haut niveau d'investissement pour le territoire ».

5 Vice-Présidents

Jacques PLEINEVERT, Jean-Pierre GRANET, Jocelyne PORTOLAN, Edmond LAGORCE, Jean-Marc LEGAY.

9 autres membres du Bureau

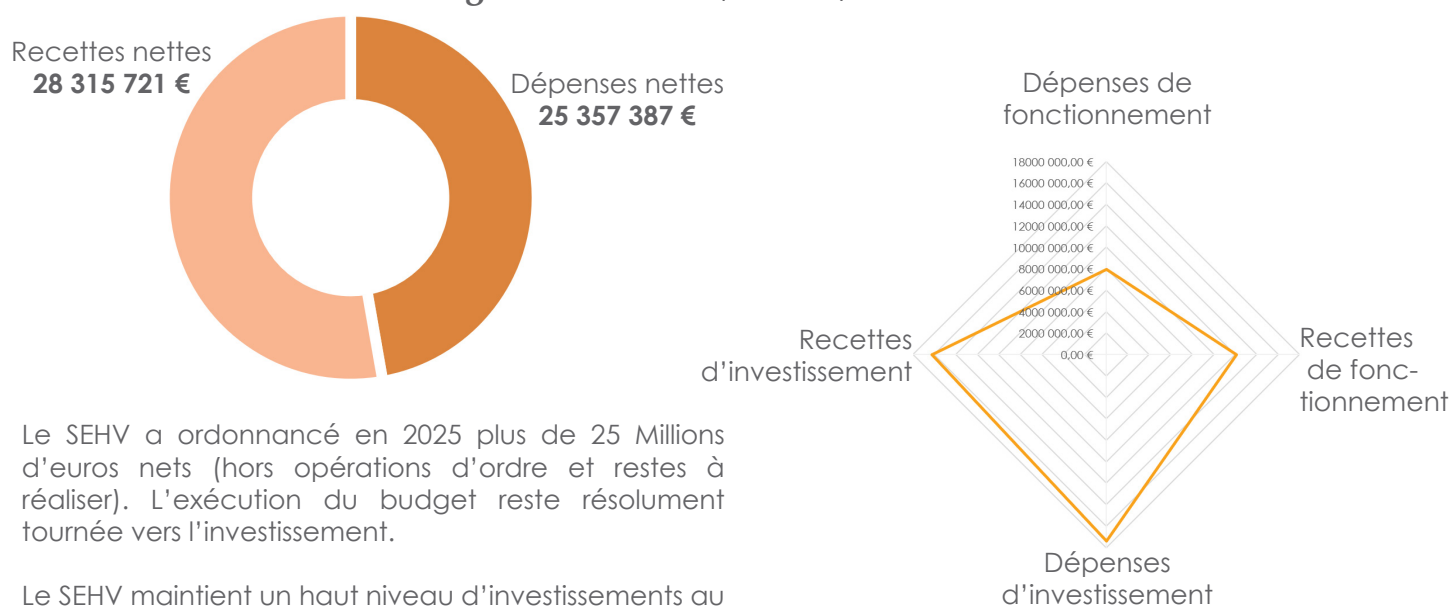
Ludovic GÉRAUDIE, Fabien DOUCET, Philippe PÉREZ, Éric MARIAUD, Jean-Luc BARRIÈRE, Cédric PELTIER, Didier DELAVERGNAS, Jean-Jacques DUPRAT, Laurent FALCON.

Retrouvez tous les élus du SEHV : sehv.fr/LesElus.php

LE BUDGET DU SEHV 2025 (Chiffres issus des comptes de gestion)

Il se compose d'un budget principal, et de trois budgets annexes : « Éclairage public » dédié au service de maintenance, « IRVE » pour Infrastructures de recharge pour véhicules électriques, et « Photovoltaïque » dédié à la gestion comptable des panneaux solaires installés sur le toit du siège du SEHV et de la Maison de l'Énergie.

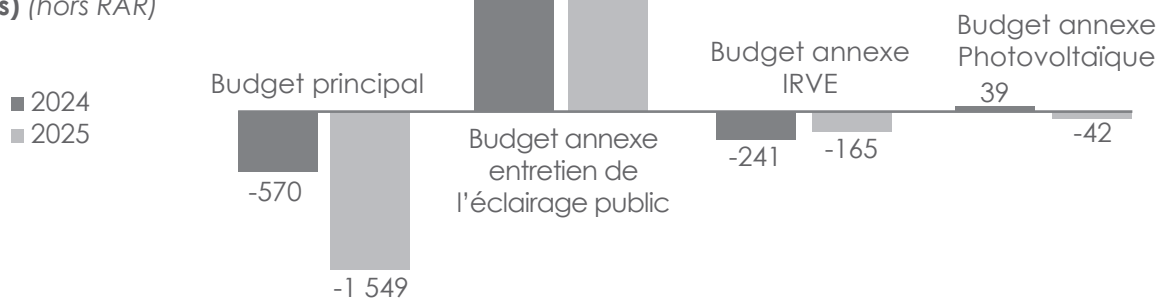
■ Exécution 2025 tous budgets confondus (hors RAR)



Le SEHV a ordonnancé en 2025 plus de 25 Millions d'euros nets (hors opérations d'ordre et restes à réaliser). L'exécution du budget reste résolument tournée vers l'investissement.

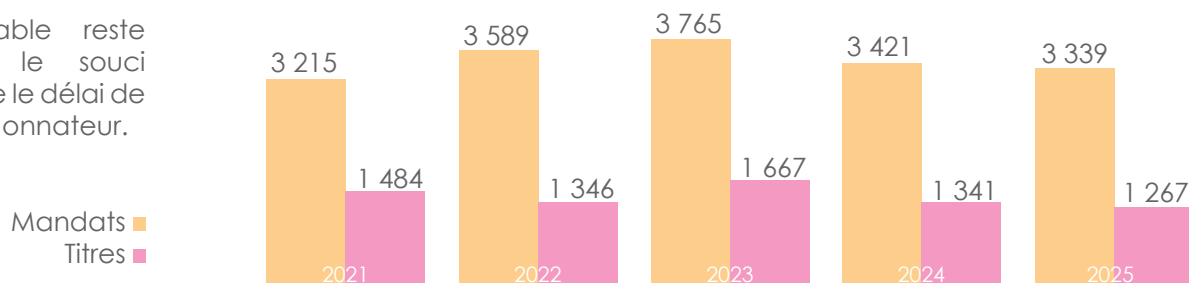
Le SEHV maintient un haut niveau d'investissements au profit des collectivités membres, malgré un contexte financier qui se tend (cf. page 10).

■ Résultats de clôture par budget (en milliers d'euros) (hors RAR)



■ Évolution du nombre de mandats et de titres émis

L'activité comptable reste soutenue, avec le souci constant de réduire le délai de paiement côté ordonnateur.



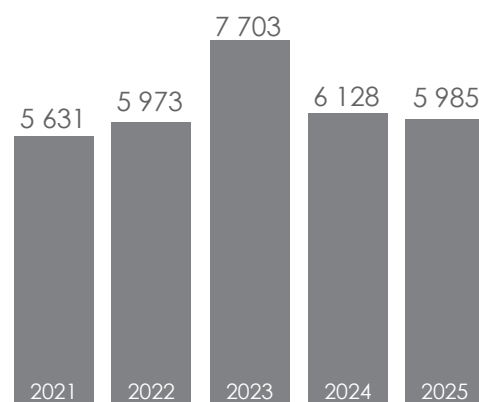
ZOOM SUR LES PRINCIPALES RECETTES DU SEHV

■ Près de 6 Millions € d'Accise sur l'électricité

Anciennement dénommée TCCFE, puis TICFE, l'Accise sur l'électricité est une taxe appliquée par kilowattheure consommé. Incluse dans la facture d'électricité, elle est payée par le consommateur final. Elle n'est pas une dépense supportée par le budget communal.

Depuis 2023, le dispositif de collecte et le reversement de la TICFE par les services de l'Etat a changé. Désormais, le fournisseur d'électricité déclare et paie l'Accise à l'administration fiscale qui reverse aux ayants droit (dont le SEHV) la part qui leur revient. Par égalité de traitement devant l'impôt, le taux appliqué est identique pour tous les usagers du SEHV. Il ne s'agit pas d'un fond « d'entraide » ou de « péréquation » entre communes urbaines et communes rurales mais d'une capacité de financement qui entre dans le budget commun pour répondre aux besoins du terrain, là où c'est nécessaire. Son affectation ne fait l'objet d'aucun arbitrage. Ce système vertueux assure au consommateur la complète utilisation de ce qui a été perçu pour l'amélioration de la qualité des réseaux.

En 2025, elle a généré un montant de 5 984 809 € (-2%).



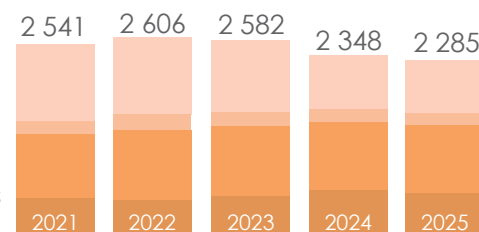
Accise sur l'électricité (en K€)

■ Plus de 2 Millions € attribués par le Fonds des Aides aux Collectivités pour l'Électrification rurale (FACE)

Créé en 1936, ce fonds de péréquation entre communes urbaines et rurales est dorénavant constaté dans un compte d'affectation spécial du budget de l'État. Il est crédité par une fraction du tarif d'utilisation des réseaux (TURPE).

En 2025, ce fonds a représenté une ressource pour le SEHV de 2 284 700 € (-3%), encore une fois en baisse.

■ Sécurisation
■ Extension
■ Renforcement
■ Enfouissements

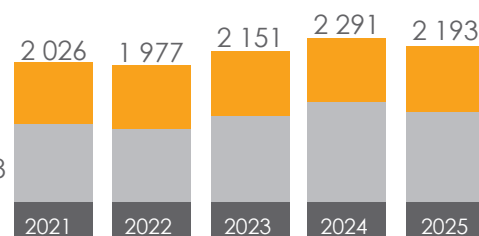


Valeurs notifiées FACE (en K€)

■ Plus de 2 Millions € issus de la Concession

Dans le cadre du cahier des charges de concession, Enedis doit une redevance d'utilisation au SEHV, autorité concédante et propriétaire des réseaux. Cette redevance est constituée d'un volet de fonctionnement (R1) affecté aux frais de gestion et d'un volet dit d'investissement (R2) affecté aux travaux sur les réseaux de distribution. L'article 8 du cahier des charges prévoit également une contribution annuelle versée pour le financement des travaux d'enfouissement des réseaux à caractère esthétique, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SEHV. **Ces recettes sont stables (-4% en 2025).**

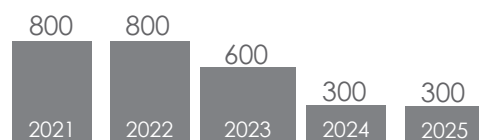
■ R1
■ R2
■ article 8



Revenus de la concession (en K€)

■ 300 000 € de dotation du Conseil départemental de la Haute-Vienne

Le Département de la Haute-Vienne a contribué aux actions du SEHV par l'apport d'une dotation de **300 000 €**.

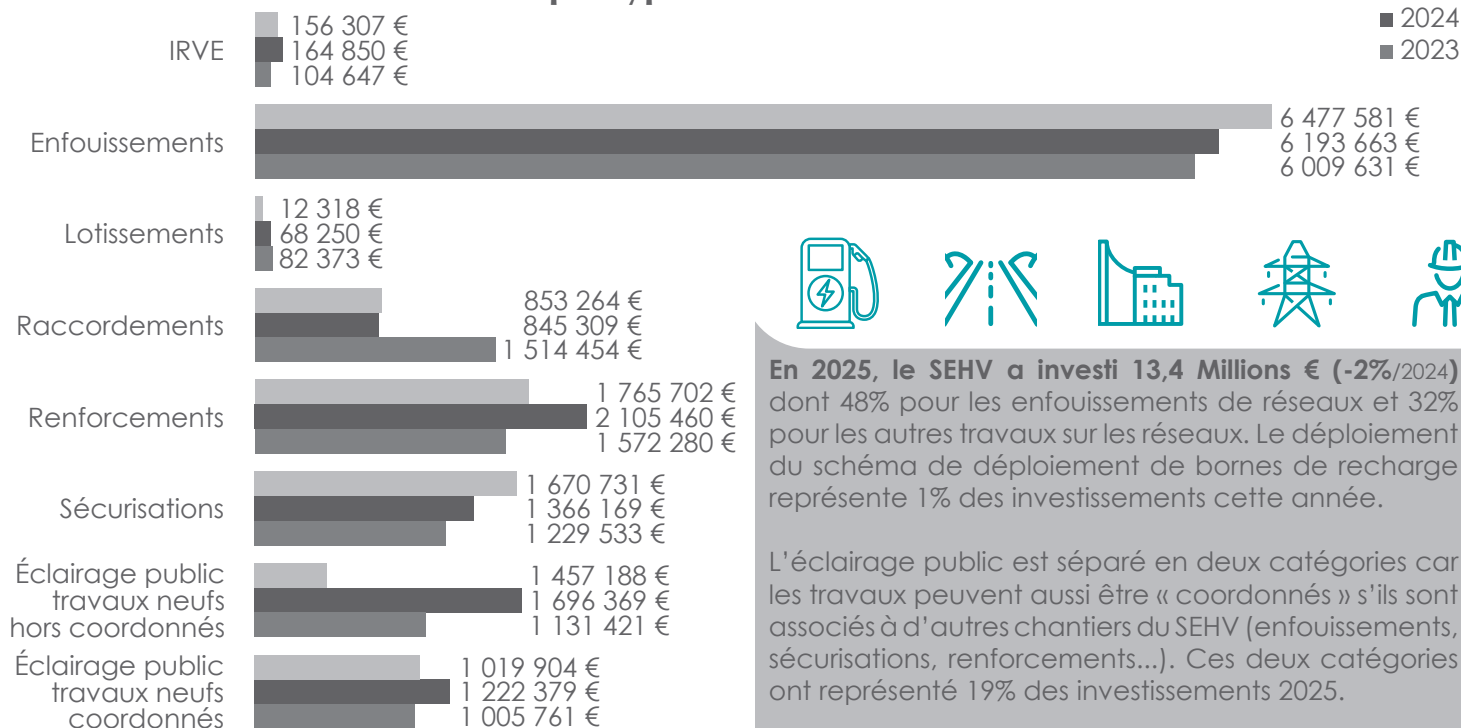


Dotation du CD87 (en K€)

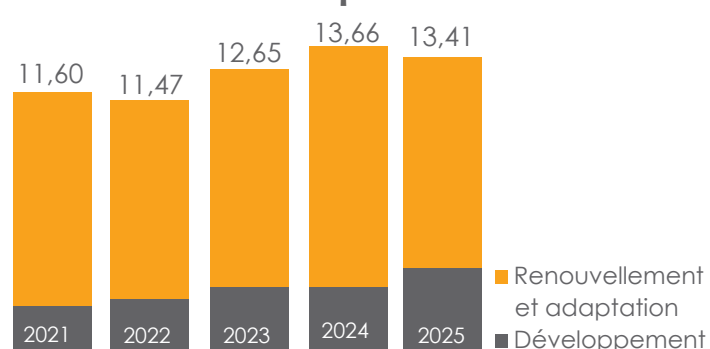


ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS DU SEHV

■ Evolution des investissements par type de travaux (en euros HT mandatés)



■ Evolution de la répartition des investissements par finalité (en Millions € HT)



En 2025, les investissements pour « Renouvellement et adaptation » ont représenté 10 933 919 € (stable).

Ils désignent les travaux sur des infrastructures existantes et constituent 82% des investissements 2025.

Les investissements pour « Développement » se sont élevés à 2 479 078 € (+18%) en 2025.

Ces travaux visent les infrastructures nouvelles (création de nouveaux réseaux, travaux neufs d'éclairage public ou bornes de recharge pour véhicules électriques...).

■ L'endettement : une capacité de désendettement de 11 mois

Budget principal	2021	2022	2023	2024	2025
Encours de la dette au 1 ^{er} janvier de l'année N	3 973 208	3 323 789	5 355 620	5 128 931	5 368 620
Capacité d'autofinancement nette (CAF brute rectifiée)	5 042 076	5 382 337	8 333 897	4 708 098	5 867 142
Capacité de désendettement en mois	9,46	7,41	7,71	13,07	10,98

La dette du SEHV est constituée en 2025 de 10 emprunts, contractés auprès de divers établissements, et conclus à taux fixe. L'amortissement choisi est un amortissement constant. Ils sont classés A1 dans la charte Gissler (sains). **Au 1^{er} janvier 2025, le poids de la dette est de 21,57 € par habitant.**



■ Budget vert (annexe environnementale au Compte Financier Unique du SEHV)

La loi de finances pour 2024 a introduit pour les entités de plus de 3 500 habitants une nouvelle annexe aux documents budgétaires dite « **annexe environnementale des collectivités locales** ». L'objectif : mieux intégrer les enjeux environnementaux dans le pilotage des politiques publiques en intégrant une cotation des actions : favorable, neutre, défavorable ou non cotée.

En 2025, les impacts des dépenses d'investissement du budget sont mesurés autour de 2 axes :

- Axe 1 : Atténuation du changement climatique
- Axe 2 : Préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles

Sur le budget principal :

Axe 1 - atténuation du changement climatique

PAR NATURE	Total des dépenses (mandatées)	Favorables		Défavorables		Neutres		Non cotées	
A105 Subventions d'investissement versées	1 149 529,86 €	991 455,22 €	86,2%	60 574,64 €	5,3%	53 853,14 €	4,7%	43 646,86 €	3,8%
A110 Autres immobilisations incorporelles	1 198,98 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	1 198,98 €	100,0%	0,00 €	0,0%
A140 Installations techniques, agencements et matériel	8 285,31 €	4 222,97 €	51,0%	0,00 €	0,0%	1 014,35 €	12,2%	3 047,99 €	36,8%
A150 Autres	49 488,51 €	1 577,77 €	3,2%	44 666,46 €	90,3%	0,00 €	0,0%	3 244,28 €	6,6%
A155 Immobilisations corporelles en cours	10 788 194,17 €	12 196,45 €	0,1%	0,00 €	0,0%	10 775 997,72 €	99,9%	0,00 €	0,0%
TOTAL	11 996 696,83 €	1 009 452,41 €	8,4%	105 241,10 €	0,9%	10 832 064,19 €	90,3%	49 939,13 €	0,4%

Favorables : diagnostics énergétiques et études de faisabilité Enr, projet de géothermie, solde Maison de l'Énergie, extinctions et retraits de points lumineux, panneaux de chantier recyclés...

Défavorables : achat de véhicules thermiques, ajout de points lumineux, matériel informatique...

Neutres : mobilier, aménagement terrasse bois, travaux sur le réseau électrique existant...

Axe 2 - préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles

PAR NATURE	Total des dépenses (mandatées)	Favorables		Défavorables		Neutres		Non cotées	
A105 Subventions d'investissement versées	1 149 529,86 €	188 404,50 €	16,4%	60 574,64 €	7,5%	831 669,32 €	72,3%	68 881,40 €	6,0%
A110 Autres immobilisations incorporelles	1 198,98 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	1 198,98 €	100,0%	0,00 €	0,0%
A140 Installations techniques, agencements et matériel	8 285,31 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	8 285,30 €	100,0%	0,00 €	36,8%
A150 Autres	49 488,51 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	49 488,51 €	100,0%	0,00 €	3,2%
A155 Immobilisations corporelles en cours	10 788 194,17 €	0,00 €	0,0%	843 804,54 €	7,5%	9 944 389,63 €	92,2%	0,00 €	0,0%
TOTAL	11 996 696,83 €	188 404,50 €	1,6%	904 379,18 €	7,5%	10 835 031,71 €	90,3%	68 881,41 €	0,6%

Favorables : extinctions et retraits de points lumineux, subvention éclairage public, modernisation...

Défavorables : nouveaux travaux de raccordement, extensions, ajout de points lumineux, festif...

Neutres : Achat de véhicules, matériel informatique, mobilier, logiciels, diagnostics énergétiques, travaux sur réseaux existants, raccordement de bornes, géothermie

Sur le budget annexe Infrastructures de Recharges pour Véhicules électriques (IRVE) :

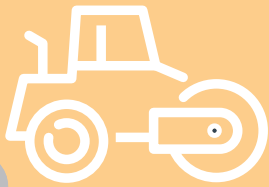
Axe 1 - atténuation du changement climatique

PAR NATURE	Total des dépenses (mandatées)	Favorables		Défavorables		Neutres		Non cotées	
A140 Installations techniques, agencements et matériel	182 806,64 €	182 806,64 €	100,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
A155 Immobilisations corporelles	4 761,94 €	4 761,94 €	100,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
TOTAL	187 568,58 €	187 568,58 €	100,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%

Axe 2 - préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles

PAR NATURE	Total des dépenses (mandatées)	Favorables		Défavorables		Neutres		Non cotées	
A140 Installations techniques, agencements et matériel	182 806,64 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	182 806,64 €	100,0%	0,00 €	0,0%
A155 Immobilisations corporelles	4 761,94 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	4 761,94 €	100,0%	0,00 €	0,0%
TOTAL	187 568,58 €	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	187 568,58 €	100,0%	0,00 €	0,0%

Valorisation des bornes IRVE et des ombrières car favorisant les transports zéro émission. L'action est considérée comme neutre pour la biodiversité car la construction et l'aménagement sont réalisés sur des espaces déjà artificialisés.



PÔLE INFRASTRUCTURES DÉVELOPPEMENT

RACCORDEMENTS ET DESSERTES DE LOTISSEMENT



■ Définition et démarches

Raccorder les usagers au réseau de distribution d'électricité est l'une des missions fondatrices du SEHV.

Les services instructeurs de l'urbanisme des collectivités transmettent leurs demandes de raccordements au SEHV via son Système d'Information Géographique (SIG) : GéoSeHV. Le SEHV instruit ces demandes.

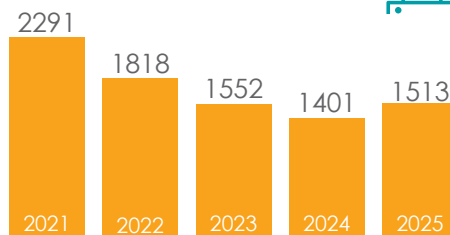
Si le réseau basse-tension est à proximité : il n'y a qu'un simple branchement à effectuer. Le SEHV indique la marche à suivre.

Si le raccordement nécessite une extension du réseau, le SEHV dirige le chantier (études et travaux) réalisé par une entreprise mandatée.

sehv.fr/DemandeRaccordement.php

Pour connaître les tarifs en vigueur : sehv.fr/AidesFinancieres.php

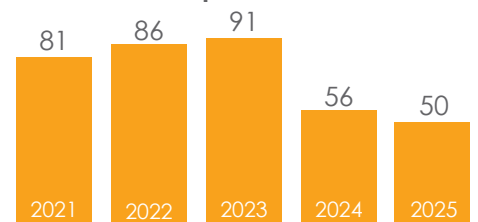
■ 1513 instructions (+8% /2024)



Nombre d'instructions



■ 50 chantiers d'extension (-11%) dont 3 pour des lotissements



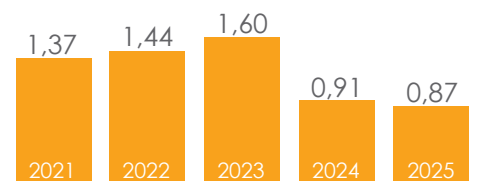
Chantiers d'extension et de desserte de lotissement

La tendance à la baisse des chantiers d'extension se confirme en 2025. Malgré une légère reprise du nombre d'instructions, les projets ne se concrétisent pas.



■ 0,87 Million d'euros HT mandatés* (-5%)

*Hors éclairage public, Télécom inclus.



Montants mandatés (en M€)

■ 9,3 km de réseaux créés (-11%)

2025	Affaires	Pose (mètres linéaires)				
		MT* Aérien	MT Souterrain	BT* Aérien	BT Souterrain	Total
EXTENSIONS	47	0	1 043	413	6 909	8 365
LOTISSEMENT	3	0	0	0	942	942
TOTAL	50	0	1 043	413	7 851	9 307

*MT : moyenne tension et BT : basse tension.

PÔLE INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT

Responsable de pôle :
Lucile DUCHAMP

Contact :
lucile.duchamp@sehv.fr
06 85 55 71 53



ENFOUISSEMENTS



■ Définition et démarches

Plusieurs opérations de mise en souterrain des réseaux aériens sont réalisées chaque année sous la maîtrise d'ouvrage exclusive du SEHV. Elles améliorent la résistance des réseaux aux intempéries et œuvrent également pour l'esthétique de nos cadres de vie.

Ces travaux sont à l'initiative des communes qui doivent anticiper leur demande pour s'inscrire au programme des travaux du SEHV. Cette programmation est examinée par la commission des travaux composée d'élus. La priorité est accordée aux opérations menées en coordination avec d'autres projets d'aménagements importants (réseaux d'eau et d'assainissement, travaux d'aménagement de voirie...).

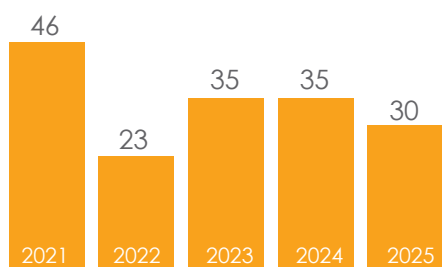
Plusieurs partenariats financiers sont établis pour cette activité (Fonds des Aides aux Collectivités pour l'Électrification rurale (FACÉ), Conseil Départemental de la Haute-Vienne...).

sehv.fr/Electricite.php



Attention, les demandes d'enfouissement sont nombreuses et la programmation est complète jusqu'en 2032 inclus. Le SEHV alerte les communes sur la nécessité de prendre rang au plus tôt, via un courrier adressé au Président du SEHV. Les préprogrammissions restent toutefois dépendantes de la capacité budgétaire du SEHV à les assurer l'année considérée.

■ 30 chantiers d'enfouissement (-14%/2024)

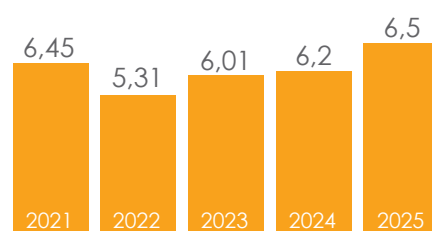


Chantiers d'enfouissement



■ 6,5 Millions d'euros HT mandatés* (+5%)

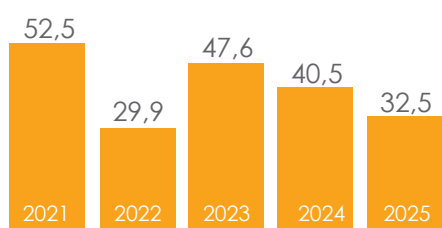
*Hors éclairage public, Télécom inclus.



Montants mandatés (en M€)



■ 32,5 km de réseaux posés (-20%)



Linéaire de réseaux posés (en km)



En 2025, le nombre d'opérations est en léger retrait. Sur les cinq années précédentes en effet (2020-2024), le nombre moyen de chantiers d'enfouissement par an est de 35 (contre 30 en 2025) et le kilométrage posé de 40,4 km (contre 32,5 km en 2025).

Mais dans le même temps, les montants financiers mandatés sont en légère hausse. Le coût des travaux subit fortement l'inflation.

2025	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
		MT*	BT*	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total
ENFOUISSEMENTS	30	823	23 767	24 590	0	1 427	0	31 110	32 537

*MT : moyenne tension et BT : basse tension.

RENFORCEMENTS



■ Définition et démarches

Lorsque le dimensionnement des réseaux ne suffit plus à assurer la qualité de l'électricité d'un secteur donné, le SEHV réalise des travaux de renforcement.

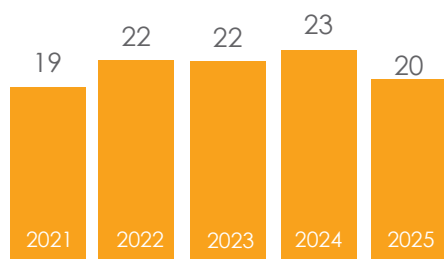
Le SEHV peut être alerté de la défaillance du réseau par la mairie, directement par les usagers, ou par son concessionnaire. Des enregistreurs peuvent être mis en place pour déterminer l'ampleur et la cause des difficultés rencontrées. Si cela s'avère nécessaire, le SEHV peut intervenir afin de garantir une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

sehv.fr/Electricite.php



Le SEHV invite les particuliers ou les collectivités qui rencontrent des difficultés sur leur alimentation électrique à faire remonter l'information auprès des services du SEHV : 05 55 35 06 35 - sehv@sehv.fr

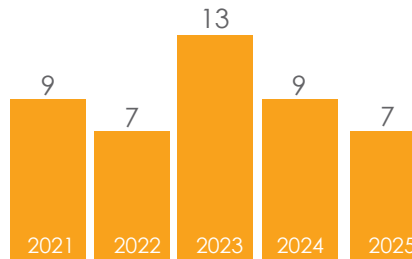
■ 20 chantiers de renforcement (-13%/2024)



Chantiers de renforcement



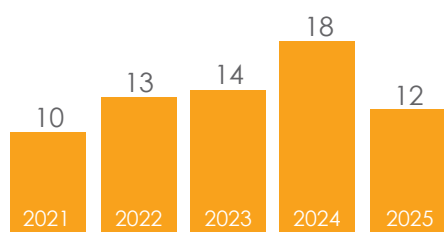
■ 7 postes posés (-22%)



Postes de transformation posés

Dans une volonté d'optimisation technico-économique, des solutions techniques limitant la pose de postes de transformation ont été privilégiées.

■ 12 km de réseaux posés (-34%)

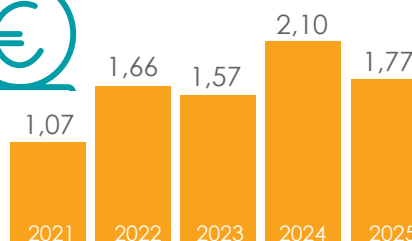


Linéaire de réseaux posés (en km)



■ 1,8 Millions d'euros HT mandatés* (-16%)

*Hors éclairage public, Télécom inclus.



Montants mandatés (en M€)

Privilégier le choix de la technique aérienne a permis de maîtriser les dépenses dans un contexte inflationniste.

2025	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
		MT*	BT*	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total
RENFORCEMENTS	20	408	6 969	7 377	0	1 810	2 894	7 248	11 952

*MT : moyenne tension et BT : basse tension.



MODERNISATIONS ET SÉCURISATIONS



■ Définition et démarches

Le SEHV investit, soutenu par le FACÉ, pour éradiquer les fils aériens non isolés. Il s'est fixé pour objectif de moderniser et sécuriser les réseaux les plus fragiles de la concession en les enfouissant ou en les remplaçant par des conducteurs torsadés isolés. **Face à l'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des phénomènes météorologiques exceptionnels, ce programme reste très pertinent.**

sehv.fr/Electricite.php

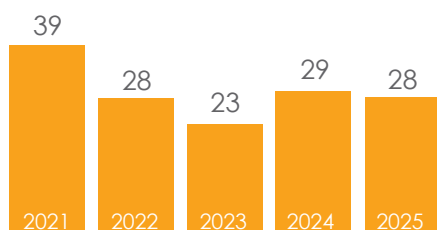


Des objectifs ambitieux fixés au cahier des charges de concession de 2019.

Le schéma directeur des investissements (SDI), annexe 2A du cahier des charges, prévoit à terme l'éradication des réseaux fils nus. Le deuxième Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) a été signé fin 2022 pour la période 2023-2026. Il prévoit le remplacement de 60 km de réseaux fils nus dans le cadre des chantiers du SEHV et 10 km dans le cadre des chantiers du concessionnaire Enedis. Y figure également la dépose de 24 cabines hautes sur la durée du PPI, dont 12 par le SEHV.

+ d'infos dans les indicateurs de concession : sehv.fr/CRCC.php

■ 28 chantiers de modernisation (-3%/2024)

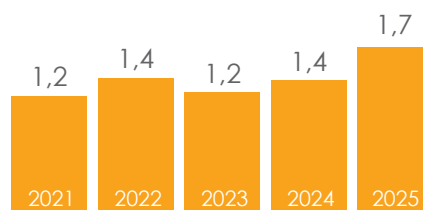


Chantiers de modernisation



■ 1,7 Million d'euros HT mandatés* (+22%)

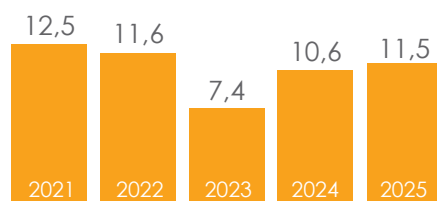
*Hors éclairage public, Télécom inclus.



Montants mandatés (en M€)



■ 11 km de réseaux déposés (+1%)



Linéaire de réseaux déposés (en km)



Malgré l'inflation, les équipes maintiennent le niveau de linéaire traité.

2025	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
		MT*	BT*	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total
MODERNISATION SÉCURISATION	28	309	10 654	10 963	363	259	2 769	8105	11 496

*MT : moyenne tension et BT : basse tension.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

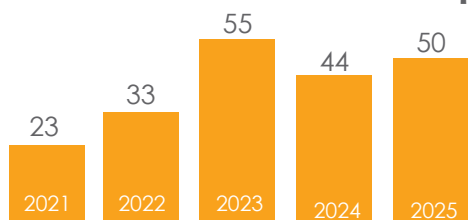
■ Définition et démarches

Le SEHV intervient sur l'éclairage public, patrimoine des communes et EPCI, à deux titres :

- Par opération : les collectivités délèguent la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public au SEHV (y compris en coordination sur le réseau d'électricité) ;
- Dans la durée : les collectivités qui le décident confient au SEHV l'entretien et la maintenance de l'éclairage public en adhérant au service. Les modalités d'adhésion sont disponibles en ligne.

sehv.fr/EclairagePublic.php

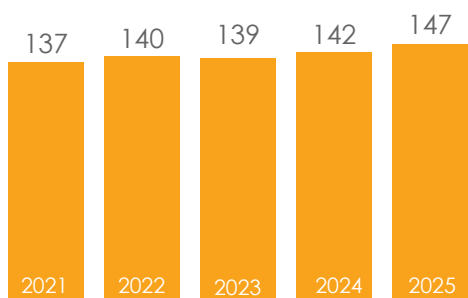
■ 50 chantiers réalisés indépendamment des travaux d'électrification (+14%/2024)



Nombre de travaux réalisés dans l'année

Les demandes de mise en place, d'aménagement ou de modernisation des installations d'éclairage public pour les terrains de sport, les places, les villages et les bâtiments publics ont connu une forte progression ces dernières années. Elles restent soutenues en 2025 malgré les budgets contraints des collectivités.

■ 147 adhérents en 2025



Nombre d'adhérents

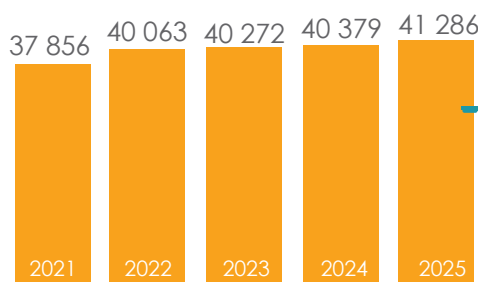


Au 31/12/2025, 140 communes et 7 EPCI adhéraient au service entretien et maintenance de l'éclairage public (soit 71% des communes et EPCI de Haute-Vienne).

Depuis 2024, le service connaît une reprise des inscriptions et le nombre d'adhérents affiche une croissance régulière, conforme à la tendance observée depuis sa création.

Retrouvez la liste des adhérents sur sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php

■ Le service entretien 41 286 foyers lumineux (+2%)



Nombre de foyers gérés



■ 1 783 interventions de dépannage (-7%)

La baisse du nombre de pannes se confirme.

Conséquence de :

- l'investissement des communes qui ont rénové leur parc ;
- l'instauration par le SEHV d'une visite triennale préventive depuis l'été 2022 ;
- la quasi-généralisation de l'extinction nocturne à laquelle s'ajoute une coupure totale estivale pour quarante communes adhérentes.

■ 38 opérations en régie (+9%)

Il s'agit notamment de manœuvres de réglages ponctuels d'horloges ou de mise en œuvre de l'extinction nocturne réalisées par les agents du SEHV.



Part des communes adhérentes pratiquant l'extinction

■ 2025 : les extinctions nocturnes se stabilisent

En 2025, sur les 140 communes adhérentes au service, 123 ont pris une décision pour éteindre tout ou partie de leur éclairage public en cœur de nuit, soit 5 de plus qu'en 2024.

Le nombre de communes qui pratique l'extinction se stabilise, tout en continuant de s'inscrire dans des démarches collectives en faveur de la préservation de la nuit. En revanche, les durées d'extinction et les périmètres concernés augmentent.



■ Une demande pour le festif en mutation

En 2025, 3 communes supplémentaires ont sollicité le service pour organiser la pose et la dépose des illuminations de fin d'année. Au total, 33 demandes ont été enregistrées, soit une hausse de 10 % par rapport à 2024. Le SEHV constate de nouvelles pratiques de la part des collectivités (un matériel d'éclairage festif maintenu en place toute l'année, une pose et dépose assurée en régie, la location/pose par un prestataire en direct).

■ Campagne de visites triennales

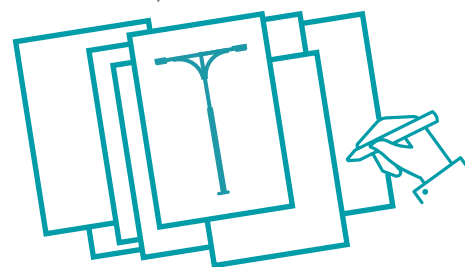
La campagne prévoit la visite du tiers des communes adhérentes chaque année. Ces visites ont pour but d'actualiser, compléter et fiabiliser la cartographie des collectivités. Elles permettent aussi de faire un diagnostic du parc, dépanner systématiquement les défaillances identifiées (remplacement d'ampoules, drivers, portes de coffrets, etc.) et procéder au nettoyage des lanternes et mâts. Un rapport détaillé est remis à chaque commune une fois la visite technique réalisée et la cartographie mise en ligne.

En 2025, le service a réalisé la visite triennale de **71 collectivités**, atteignant ainsi l'objectif fixé de contrôler l'ensemble du parc avant la fin de l'année. Les premiers effets de cette démarche sont d'ores et déjà perceptibles, avec une diminution notable du nombre de demandes de dépannage.

■ Des travaux ponctuels en hausse

Suite au nouveau règlement d'adhésion, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2023, le service a pu optimiser les chiffrages des demandes d'intervention ponctuelle des collectivités (prestations festives, des travaux ponctuels ou des sinistres).

147 bons de commandes ont été signés en 2025, soit une augmentation de 32 % par rapport à 2023 (mise au norme d'armoire, renouvellement de point lumineux, mâts accidentés..).



■ Des contacts centralisés pour optimiser le service

Face à la croissance des sollicitations des adhérents, le service s'est organisé pour répondre au plus vite aux demandes.

- eclairage-public@sehv.fr

- 05 55 35 03 23

- un technicien référent par collectivité.



LES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE (IRVE)

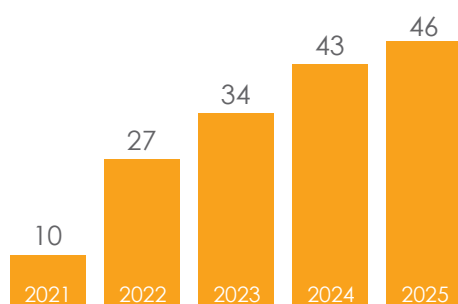
■ Un déploiement terminé

Le second plan de déploiement des IRVE adopté par le comité syndical du 23 mars 2023 est désormais achevé. En 2025, le SEHV a en effet installé les 3 dernières bornes programmées.

Depuis le 31 décembre 2025, le SEHV exploite donc 46 bornes soit 92 points de charges, toutes intégrées au réseau Mobive. Le parc du SEHV est déployé sur 37 communes avec : 27 bornes 22 kVA (AC), 12 bornes 24 kVA (DC) dont 3 sont équipées d'ombrière solaire, 7 bornes 50 kVA (DC).

Retrouvez toutes les infos sur : sehv.fr/MobiliteElectrique.php

■ 46 bornes exploitées par le SEHV soit 92 points de charge (+7%/2024)

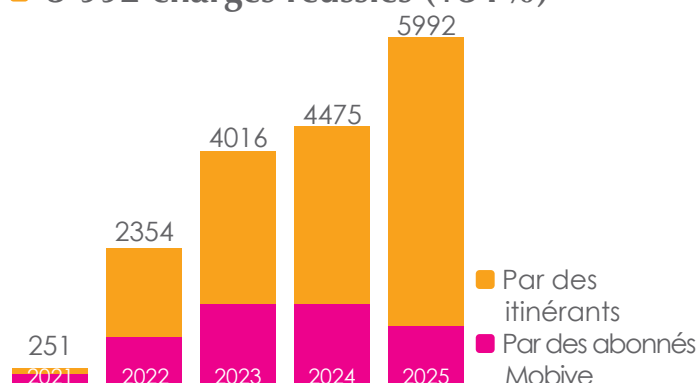


Nombre de bornes exploitées par le SEHV

Tous les indicateurs reflètent un réseau de plus en plus sollicité, essentiellement par des itinérants saisonniers.

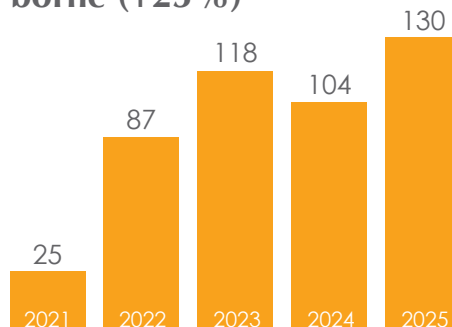
La majorité des charges est en effet effectuée par des usagers sans abonnement Mobive, et cette part est en progression (environ 83% des charges en 2025 contre 70% en 2024). Les charges ont d'ailleurs une forte saisonnalité avec une activité renforcée en juillet et août.

■ 5 992 charges réussies (+34%)



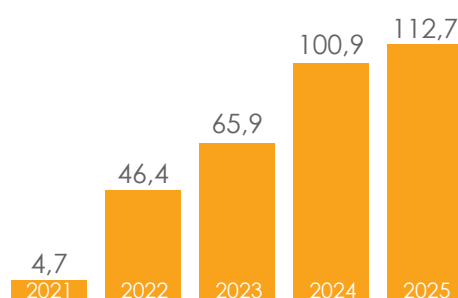
Nombre de charges réussies

■ En moyenne, 130 charges réussies par borne (+25%)



Nombre moyen de charges réussies/borne

■ 113 MWh d'énergie délivrée (+12%)



Énergie délivrée (en MWh)

■ 203 interventions de maintenance

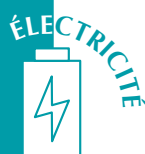
Les IRVE sont des infrastructures fragiles utilisées par le grand public, situées sur le domaine public, et exposées aux aléas climatiques. Elles génèrent en conséquence un grand nombre d'interventions de maintenance.

Soit en 2025 :

- 116 interventions par le gestionnaire IRVE.
- 41 visites préventives sur 41 bornes
- 46 dépannages sur 31 bornes par le prestataire de maintenance.



PÔLE ÉNERGIE CLIMAT



Acteur de premier plan de la transition énergétique locale, le SEHV conseille, assiste et anime l'action des collectivités pour une transition énergétique coordonnée et réussie à l'échelle de la Haute-Vienne.

19

Le pôle Énergie Climat intervient à deux niveaux :

- sans adhésion, afin d'accompagner les élus locaux pour la mise en œuvre de la transition énergétique, des évolutions législatives en matière d'énergie grâce à la mise à disposition d'outils mutualisés et autres actions ;
- via une adhésion pour un accompagnement personnalisé des collectivités par Énergies Service Public 87 (ESP87) ;

sehv.fr/Energies.php

ACHATS GROUPÉS D'ÉNERGIES

■ Le groupement d'achat électricité gaz fioul



Ouvert à toutes les collectivités de Haute-Vienne et à leurs établissements publics, ce groupement d'achat « électricité, gaz, fioul » répond à un besoin croissant d'accompagnement des structures publiques locales dans des achats complexes et impactants.

Le SEHV les fait ainsi bénéficier de son expertise et de son expérience de plus de dix ans sur le sujet.

Achat groupé d'électricité	2021	2022	2023	2024	2025
Membres adhérents	144	144	156	156	156
Points de livraison	5 328	5 464	5 716	5 894	5 843
Consommations (GWh)	45,9	42,1	46,4	47,5	45,0
Montant des marchés TTC	7,8 M€	10 M€	13,9 M€	16,2 M€	14 M€

Achat groupé de gaz naturel	2021	2022	2023	2024	2025
Membres adhérents	23	23	25	25	25
Points de livraison	117	129	238	241	240
Consommations (GWh)	7,8	10,6	18,9	17,8	18,3
Montant des marchés TTC	0,5 M€	0,7 M€	3,2 M€	2,3 M€	2,0 M€

Achat groupé de fioul	2021	2022	2023	2024	2025
Membres adhérents	37	37	40	40	40
Points de livraison	89	89	89	89	89
Consommations (en m³)	467	355	384	482	404
Consommations (en GWh)	4,7	3,5	3,8	4,9	4,0
Montant des marchés TTC	0,4 M€	0,4 M€	0,5 M€	0,5 M€	0,4 M€

■ Le groupement d'achat de granulés bois



Ce groupement est réservé aux adhérents du service ESP87.

Face au succès de la première édition (2024-2025), le SEHV a lancé un nouveau groupement pour 2026-2029.

Achat groupé de granulés	2024	2025
Membres adhérents	22	22
Points de livraison	28	28
Consommations (tonnes)	259	265
Consommations (GWh)	1,20	1,22
Montant des marchés TTC	96 K€	92 K€

PÔLE ÉNERGIE CLIMAT
Responsable de pôle :
Sandra SCHMITGEN-PICARD

Contact :
sandra.schmitgen@sehv.fr
05 55 35 06 35



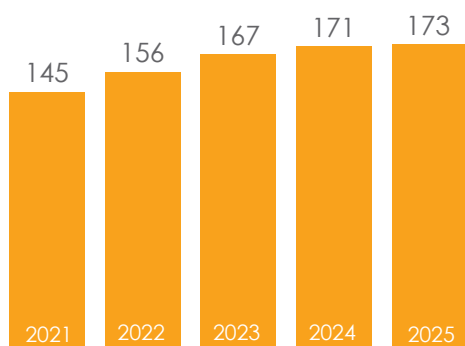
ÉNERGIES SERVICE PUBLIC (ESP87)



■ Définition et démarches

L'adhésion au service « Énergies Service Public 87 » permet aux collectivités qui le souhaitent de bénéficier d'un accompagnement individualisé pour l'optimisation énergétique de leur patrimoine.

+ d'infos sur : sehv.fr/Energies.php



Nombre d'adhérents



■ 173 adhérents en 2025 (+1%/2024)

Au 31/12/2025, 161 communes, 11 EPCI et le Conseil départemental adhéraient au service. Soit 83% des collectivités de Haute-Vienne, une couverture du territoire qui se stabilise désormais.

En mars 2023, le règlement de service a évolué. Les missions liées à ESP87 ont été élargies pour satisfaire aux attentes croissantes et de plus en plus précises des collectivités en matière de gestion optimisée de l'énergie et d'énergies renouvelables. Parallèlement, les contributions ont été mises en cohérence. Cette évolution n'a pas empêché les adhésions de continuer à progresser, prouvant que l'évolution était en adéquation avec les besoins. En 2025, les contributions des adhérents ont représenté 175 100 € (+2%).

Liste des adhérents sur sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php

■ 41 000 factures d'énergie suivies

Le SEHV suit automatiquement certaines factures d'énergie (électricité et gaz) pour les collectivités qui lui ont donné mandat, et peut entrer manuellement d'autres factures dans son logiciel de gestion d'énergie (Kabanda). Elles sont restituées aux adhérents, sous forme de bilan annuel. Celui-ci est disponible sur le GéoSeHV (Module Editeur > Onglet Energie (ESP87)).

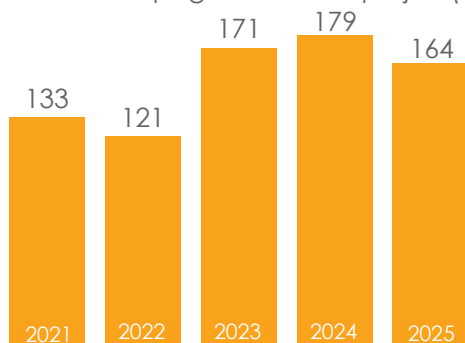
sehv.fr/Cartographie.php



■ 164 accompagnements en interne

En 2025, les techniciens du service ont réalisé pour les adhérents :

- 100 études, conseils et notes techniques,
- 64 accompagnements de projets (dont 44 en cours).



Accompagnements en interne

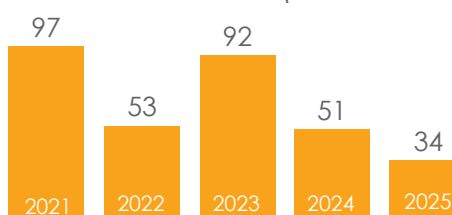
Les collectivités adhérentes mobilisent le service pour les accompagner. Et les projets sont de plus en plus divers et complexes.



■ 34 études énergétiques réalisées par des prestataires spécialisés

Ces études spécifiques sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage du SEHV. Leur nombre avait beaucoup augmenté entre 2021 et 2023, notamment du fait des premiers programmes ACTEE* qui sont désormais terminés.

*Ces dispositifs étaient complétés par le SEHV pour assurer un financement à 100% du montant TTC aux collectivités lauréates. (+d'info sur ACTEE page suivante)



Accompagnements en externe

- 23 audits énergétiques - programme ACTEE-CHENE,
- 6 études de faisabilité EnR - Contrat avec l'ADEME,
- 5 audits énergétiques - hors programmes.





■ Contrat Chaleur Renouvelable Territorial avec l'ADEME

Le partenariat entre l'ADEME et le SEHV pour le développement sur le territoire d'équipements de chauffage décarbonés se poursuit.

Depuis 2016, deux premières périodes de contractualisation ont déjà permis de faire émerger 51 projets : 22 entre 2016 et 2019, puis 29 entre 2020 et 2023.

La période actuelle, de décembre 2023 à novembre 2026, poursuit cette dynamique avec un objectif de 31 nouvelles installations de chaleur renouvelable, dont 21 en biomasse et 10 en géothermie.

Fin 2025, 14 opérations étaient engagées pour une production de 2009 MWh. Soit la mobilisation de près de 1,2 Millions d'euros d'aide sur le contrat en cours.

Indicateurs	2021	2022	2023	2024	2025
Chaudières bois*	7	7	15	5	5**
Chaudières géothermie*	0	0	0	2	1***
Études de faisabilité	14	9	7	14	6
Études d'opportunité	19	10	14	13	14
Projets en suivi post-installation	21	28	36	43	56
Nouveaux projets mobilisés	11	15	8	10	10

* Installations engagées dans le contrat SEHV-ADEME.

** Pour Chaptelat, La Porcherie, Laurière, Saint-Laurent-les-Eglises et Briançon-Sud-Haute-Vienne.

*** Pour Ouest Limousin.

■ Les programmes pluriannuels CHENE 2 et 4

Le SEHV mène déjà plusieurs programmes d'accompagnement pour la rénovation énergétique des bâtiments publics en Haute-Vienne dans le cadre d'ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) lancé par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) et financé par les Certificats d'Economie d'Énergie.

Déjà lauréat des programmes ACTEE-CEDRE (2020-2021), MERISIER (2021-2023), EUCALYPTUS (2021-2023), SEQUOIA (2021-2023) et CHENE 2 et 4 (2024-2026), le SEHV avait capté fin 2025 plus de 600 000 € d'aides au bénéfice de la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités de Haute-Vienne.

Pour CHENE 2 (2023-26) :

- 46 audits énergétiques réalisés,
- 4 projets de maîtrise d'œuvre en cours*,
- 21 projets d'assistance à maîtrise d'ouvrage en cours*.

Pour CHENE 4 (2024-26) :

- 4 projets de maîtrise d'œuvre en cours*,
- 2 projets d'assistance à maîtrise d'ouvrage en cours*.



■ Groupement de commandes « maintenance » (2024-2028)

Ce groupement porte sur les prestations de maintenance et d'exploitation des installations thermiques et de ventilation des bâtiments et établissements des collectivités adhérentes à ESP87. La procédure en cours, applicable du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2028, a attiré 33% de membres supplémentaires par rapport au marché précédent.

	2021 - 2024	2024 - 2028*	évolution entre 2024 et 2025
Membres	39	52	idem
Chaudières	276	337	-1%
Dont chaudières bois	22	39	+5%
Autres équipements	597	781	+4%

*Données actualisées au 31/12/2025.

	2021	2022	2023	2024	2025
Visites de maintenance	410	342	352	301	335
Dépannages	212	222	189	244	250

Plus d'info sur : sehv.fr/Energies.php

* financement selon avancée du projet

PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

2025 a constitué une année charnière pour cette mission puisqu'un premier bilan de la stratégie et des actions engagées lors de la Convention des territoires a été réalisé.

Dans le cadre de cette convention, le SEHV accompagne en parallèle onze intercommunalités dans le suivi et la mise en œuvre de leur Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) depuis 2020.



sehv.fr/Energies.php

■ La mise en œuvre et le suivi des PCAET se poursuivent



	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Comités de pilotage réunis	0	1	9	5	3	7
Territoires avec des chargé·es de mission	0	4	9	8	8	7
Bilans à mi-parcours	-	-	-	1	-	5
Réunions collectives « permanences »	2	36	31	30	24	17

■ Le bilan de la

Convention des territoires pour
LE CLIMAT, L'AIR ET L'ÉNERGIE
en Haute-Vienne

Améliorer la santé environnementale

2015 : vulnérabilité des populations
2021 : précarité énergétique 18%
Objectif 2050 : 1,8 MtCO₂eq

Maîtriser la vulnérabilité du territoire en s'adaptant au changement climatique

2015 : prégnante
2021 : quelques exemples

Enrayer le déstockage carbone et développer le stockage carbone

2015 : 1 026 ktCO₂eq
2021 : 785 ktCO₂eq
Objectif 2050 :
> 1 026 ktCO₂eq

Anticiper le développement des réseaux énergétiques

2015 : Contraintes sur plusieurs secteurs
2021 : Mise à jour du S3REnR

Réduire les consommations énergétiques

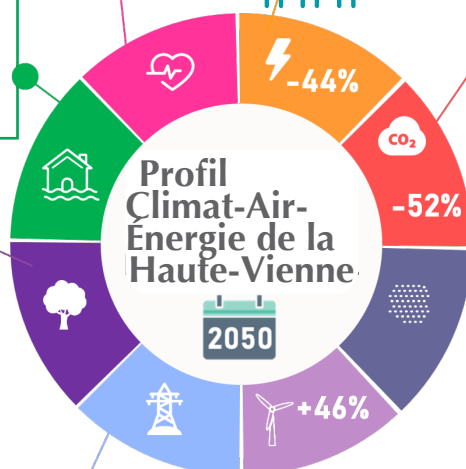
2015 : 13,6 TWhEF
2021 : 13,2 TWhEF
Objectif 2050 : 7,5 TWhEF

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre

2015 : 3,8 MtCO₂eq
2021 : 3,5 MtCO₂eq
Objectif 2050 : 1,8 MtCO₂eq

Diminuer les émissions de polluants

en kt/an	2015	2022	Obj 2050
COVNM	9,0	6,7	8,0
NH ₃	7,4	5,6	6,7
NO _x	7,9	5,0	4,0
PM ₁₀	2,1	1,9	1,4
PM _{2,5}	1,6	1,4	1,0
SO ₂	0,8	0,2	0,1



Augmenter les énergies renouvelables

2015 : 4,1 TWhEF
2021 : 4,6 TWhEF
Objectif 2050 : 5,9 TWhEF

Source des données
2015 => v2017
2021 => AREC v2025.3 ;
2022 => ATMO Icare3.2.4



CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)



Les CEE sont un mécanisme permettant à des maîtres d'ouvrage de valoriser financièrement les économies d'énergie générées lors de leurs travaux.

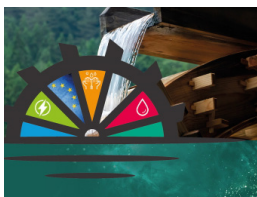
Depuis 2022, le SEHV dépose des CEE avec sept autres syndicats de Nouvelle-Aquitaine pour optimiser leur valorisation et simplifier les démarches administratives.

	2022	2023	2024	2025
Dépôts	1	2	2	2
Opérations valorisées	39	33	73	87
GWh cumac	5,7	3,9	23,3	18,9

En 2025, la vente des CEE de 2024 et début 2025, a permis de récolter 226 635 €, redistribués en partie aux collectivités maîtres d'ouvrage des opérations.

Formulaire disponible sur www.sehv.fr

RENEWAT



Lancé en avril 2024, RENEWAT est un projet européen Interreg animé par neuf partenaires issus de huit pays (France, Croatie, Italie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Albanie, Ukraine). Le

SEHV en est le chef de file.

Sa mission : relever les défis culturels et territoriaux liés à la réactivation des moulins à eau comme outils modernes pour produire de l'énergie renouvelable. Son but : favoriser le partage de connaissances et de bonnes pratiques entre des régions européennes et aider les acteurs locaux à mieux intégrer ce sujet dans leurs politiques énergétiques.

En 2025, le projet RENEWAT a permis l'organisation de deux réunions internationales *in situ*, quatre réunions plénières en ligne et 2 webinaires internationaux.

En Haute-Vienne, une enquête auprès des élus locaux et autres acteurs concernés (eau, environnement, patrimoine, énergie...) a permis de recueillir leurs avis et attentes sur la question de la remise en valeur et de la valorisation énergétique des moulins à eau. Cette enquête était suivie d'une réunion de concertation au SEHV.

Parallèlement, les acteurs du projet animent une communication régulière (site Interreg, site SEHV, LinkedIn, Facebook, revues scientifiques...)

+ d'infos sur le site dédié (en anglais) : interregeurope.eu/renewat
+ de contenu (traduit en français) sur : sehv.fr/Energie.php



ÉLINA

élina

la SEM des syndicats d'énergies de Creuse et de Haute-Vienne

C'est la Société d'Économie Mixte Locale (SEML) créée par les syndicats d'énergie de Creuse (SDEC 23) et de Haute-Vienne (SEHV) le 5 mars 2020.

Acronyme d'Énergie-Limousin-Nouvelle Aquitaine, cette structure, basée sur le territoire Limousin et axée sur le développement durable, crée et gère des projets énergétiques en unissant les secteurs public et privé. Son engagement : construire un avenir énergétique renouvelable, générant des impacts positifs sur le territoire.

Fin 2025, le portefeuille de la SEM ÉLINA se composait ainsi (extrait du rapport d'activité T4 2025) :

	Nombre de projets	puissance installée (MWc)	énergie délivrée (MWh/an)
Photovoltaïque en toiture et ombrière	46	16	17 940
Agrivoltaïque	9	121	159 440
Éolien	4	98	196 200
Total	59	235	373 580

+ d'infos sur le site dédié : sem-eling.fr
05 19 09 00 55 - contact@sem-eling.fr



LES ACTIVITÉS SUPPORT

INFORMATIQUE ET CARTOGRAPHIE



■ Installation et configuration d'un nouveau switch/hub

Depuis le début novembre 2025, et afin d'améliorer les débits de communication entre les différents équipements du SEHV, un nouveau switch de communication a été installé dans le local informatique du SEHV. Il permet d'augmenter la vitesse de transfert de 100 Mb/s à un peu plus de 400 Mb/s.

■ Renouvellement du serveur Comptabilité/Paie/RH

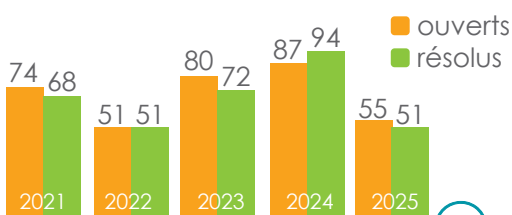
Après une problématique de place identifiée dès septembre 2023, un nouveau problème, cette fois de compatibilité entre le serveur de comptabilité et le système d'exploitation (Windows) a été anticipé.

Pour ce faire, une solution en SAAS (cloud) a été privilégiée, générant des économies de place, d'électricité, de climatisation et garantissant des mises à jour et des sauvegardes faites par les services du gestionnaire externe.

■ Développement de l'outil métier Énergies

Après le Pôle Infrastructures et Développement, c'est au tour du Pôle Energie Climat de se doter d'un nouveau logiciel métier. Cet outil de gestion et de suivi des études et projets est en cours de développement.

Pour ce faire, un développeur informatique a été recruté pour une période de 12 mois, permettant de renforcer l'équipe.



Tickets d'interventions internes



■ 55 tickets ouverts en 2025

Les informaticiens continuent d'assurer au quotidien la bonne continuité de service du SEHV en dépannant les agents en présentiel ou à distance. 51 tickets ont été résolus en 2025 sur l'outil de suivi dédié GLPI.

■ Intégration des données cartographiques dans le GéoSeHV

GéoSeHV est une application web de cartographie des réseaux développée par le Syndicat Energies Haute-Vienne, type système d'information géographique. L'outil propose de multiples fonctionnalités et permet des démarches en ligne.

Outre le maintien du bon fonctionnement et la mise à jour de l'outil, le service intègre aussi directement sur GéoSeHV les données pour les collectivités adhérentes au service Éclairage Public, et pour les infrastructures de télécommunications. Il assure également la mise à jour du système d'authentification et les échanges de données avec les collectivités.

Évolution du patrimoine intégré par le service

	2021	2022	2023	2024	2025
Km de réseaux (EP et Télécom)	1 965	2 153	2 293	2 290	2 339
Autres infrastructures*	42 347	46 691	49 959	50 149	51 252
Demandes de dépannages	1 118	1 254	1 370	1 417	1 347

* (armoires EP + foyers lumineux + chambre Télécom)

SERVICE INFORMATIQUE
Responsable de service :
Laurent PEYLET

Contact :
laurent.peylet@sehv.fr
07 64 39 69 16



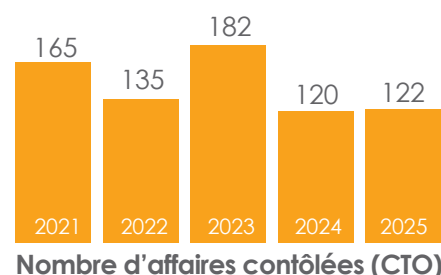
HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

■ Contrôle technique des ouvrages (CTO)

En 2025, il y a eu 122 contrôles (+2%/2024) :

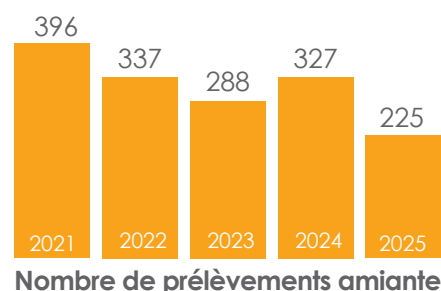
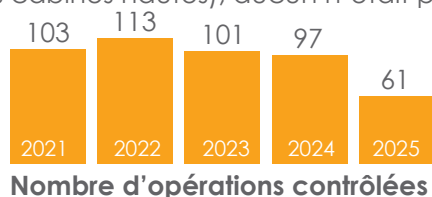
- 47 extensions,
- 33 enfouissements,
- 24 sécurisations,
- 18 renforcements.

En plus des contrôles sur dossiers, la réglementation préconise des contrôles sur sites correspondant à 5% du réseau aérien construit. Le SEHV en contrôle environ 10%.



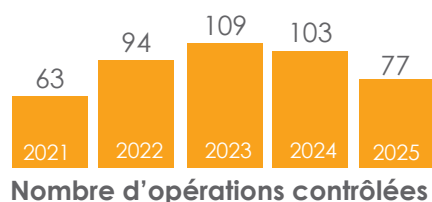
■ Recherche d'amiante

Le nombre de chantiers analysés a diminué entre 2024 et 2025 de 37%, conséquence d'une diminution globale de des travaux d'électrification du SEHV. Sur les 225 prélèvements analysés en 2025 (199 sur chaussées et trottoirs et 26 sur des postes cabines hautes), aucun n'était positif à l'amiante.

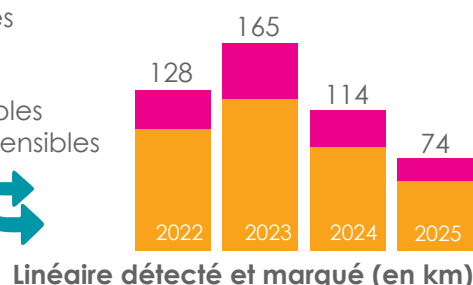


■ Détection et marquage des réseaux

En 2025, il y a eu 77 opérations de localisation des réseaux, soit une baisse de 25% par rapport à 2024. Cette baisse concerne surtout les chantiers de dissimulation et de raccordement. En 2025, plus de 74 km linéaires cumulés de réseaux ont été détectés, dont 24% de réseaux sensibles.



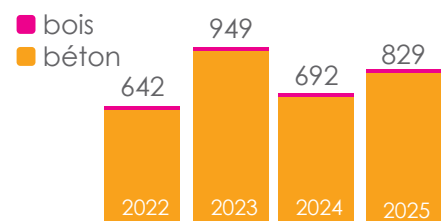
■ réseaux sensibles
■ réseaux non sensibles



Linéaire détecté et marqué (en km)

■ Recyclage des supports

En 2025, 824 tonnes de poteaux électriques en béton, et 5 tonnes de supports bois issus des chantiers du SEHV ont été recyclées ou traitées en déchèterie spécialisée.



Supports recyclés (en tonnes)

■ Autres activités HSE 2025

- Renouvellement du marché des contrôles techniques des ouvrages,
- Sensibilisation aux « Risques PsychoSociaux » par un prestataire externe afin de réaliser le Document Unique « RPS »,
- Remplacement des deux derniers véhicules diesel du parc automobile,
- Intégration d'un nouvel agent technique polyvalent,
- Participation à la mise en place des actions du « Parkour » de sobriété.

SERVICE HSE

Responsable de service :

Jean-Baptiste LEVEQUE

Contact :

jean-baptiste.leveque@sehv.fr

06 15 62 20 12



COMMUNICATION

■ Le SEHV est désormais sur les réseaux

Face à l'importance croissante des réseaux sociaux dans la communication et la diffusion de l'information, le SEHV a renforcé sa présence en ligne en créant :

- **La Page LinkedIn « Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV) »** est active depuis le 28 février 2025. Au 31 décembre, le compte avait 385 abonnés. Sur l'année, il y a eu 56 publications, 26 287 impressions des contenus, 567 interactions (soit 2% des impressions), et 518 vues de la Page.

- **La Page Facebook « La Maison de l'Énergie »** est active depuis le 18 février 2025. Fin 2025, la page comptait 57 abonnés. Sur l'année, il y a eu 55 publications, 8 634 vues, 397 interactions (soit 5% des vues), et 1 068 visites de la Page.

Suivez-nous sur les réseaux !



■ 29 apparitions presse (32 en 2024)



■ 6 newsletters 2025 (+50%/2024)

Six newsletters ont été envoyées durant l'année 2025.

#32 - Janvier 2025 : Vœux, Guide des tarifs et aides financières, Éclairage public : réglementations, Décret BACS, Rétrofit, MDE : électricité renouvelable, Nov Habitat 87, Agenda 2025.

#33 - Mars 2025 : Le SEHV est sur LinkedIn, La MDE est sur Facebook, indicateurs de concession 2023, Actualisation 2025 - (RODP).

#34 - Juin 2025 : Nouveaux tarifs Mobive, Chaire RESET, Nouvelle animation, Le SEHV sera au Tour du Limousin, Le catalogue des animations 2025-2026, La newsletter du projet RENEWAT en français.

#35 - Septembre 2025 : 70 ans du SEHV, CRA 2024, EP : Demandes de Festif, La MDE sera à la Fête de la science, Réunion Autoconsommation collective.

#36 - Novembre 2025 : Conférence des Présidents du TéNaq au SEHV, La MDE sera au Grand Lab'EAU-BOIS, Vernissage de l'exposition « Quand l'art'alerte ! » à La MDE, Présentation de l'équipe du SEHV.

#37 - Décembre 2025 : Groupements d'achat d'énergie 2026-2028, Loi APER Chèque énergie.

Contactez-nous pour vous inscrire à la newsletter du SEHV !

■ 6 éditions (+20% /2024)

COMMUNICATION

Aïcha GARBAR
aicha.garbar@sehv.fr
06 19 26 70 78

ANIMATION

Hélène CHAPUT-CLAVAUD
mde@sehv.fr - 06 19 26 46 15



Indicateurs
concession
2023
(janvier)

Tarifs et aides
financières
2025
(juin)

Mode
d'emploi
IRVE 2025
(juillet)

Catalogue
animations
(sept)

Compte rendu
d'activité
2024
(sept)

Plaquette
Renewat
(fév)

Disponibles en ligne : sehv.fr (Rubrique Ressources)

■ Un événementiel prégnant en 2025

Le SEHV a fêté ses 70 ans le 24 juin avec ses 90 invités. L'événement a eu une belle couverture presse (reportage de 3 minutes sur le SEHV par France Bleu Limousin) et deux articles sur Le Populaire.

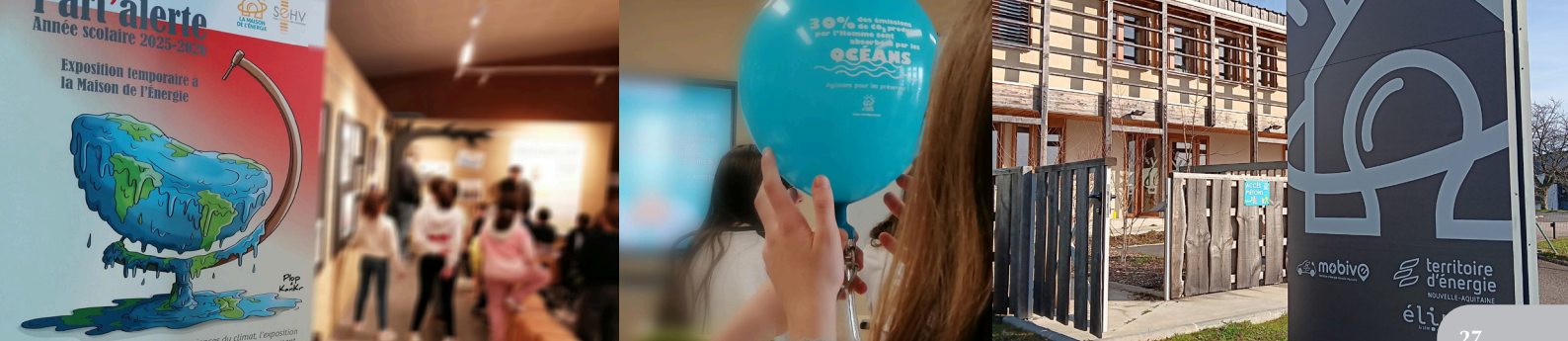
Le SEHV a également participé au départ de la 58^{ème} édition du Tour du Limousin le 13 août à Panazol, profitant de cet événement local à succès pour mieux faire connaître la structure au grand public.

Il a également accueilli le 2 octobre la conférence des Présidents de l'entente des syndicats de Nouvelle-Aquitaine (Ténaq). L'occasion de faire le vernissage de l'exposition temporaire « Quand l'art'alerte ! ».



■ 145 panneaux de chantier (+36,8%)

Depuis 2019, des panneaux de chantier sont réalisés pour chaque chantier de plus de deux mois. En 2025 145 panneaux ont été réalisés pour 64 chantiers différents.



ANIMATION 2025-2026*

*NB. Sur cette activité destinée aux écoliers, le compte-rendu d'activité est décliné sur les années scolaires.

■ Maison de l'Énergie : bilan d'une deuxième année placée sous le signe du climat

Pour la saison 2025-2026, la programmation s'est enrichie du projet « **Chaud devant : tout comprendre sur le Climat** ». Pour celui-ci, le SEHV a été lauréat de l'appel à projets NACSTI 2025 et soutenu financièrement par la Région Nouvelle-Aquitaine.

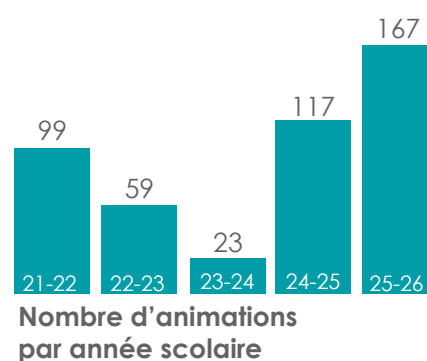
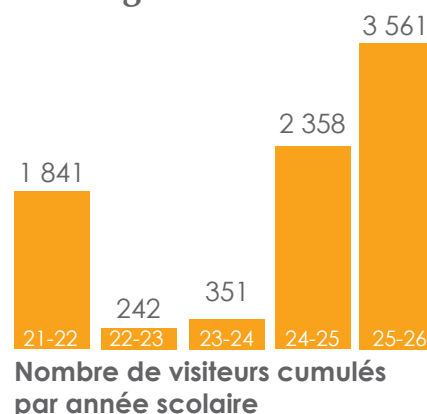
Ce projet s'articule autour de trois volets :

- Un atelier scientifique interactif consacré à l'effet de serre et au dérèglement climatique.
- L'exposition temporaire « Quand l'art'alerte », réalisée en partenariat avec le Centre International de la Caricature et du Dessin de Presse et d'Humour de Saint-Just-le-Martel, autour des dessins de presse de Plop et KanKr.
- Un concours de dessin sur le thème « Dessine-moi le climat de demain », destiné aux classes du CM1 au lycée.

Cette deuxième année de fonctionnement confirme l'intérêt du public pour la Maison de l'Énergie. **En 2025-2026, près de 3 600 élèves ont été sensibilisés** à travers les différentes actions proposées (+51% par rapport à 2024-2025). Par ailleurs, un questionnaire de satisfaction permet désormais d'évaluer l'expérience sur place par les usagers. **En 2025, la Maison de l'Énergie obtient ainsi une note de 9,3/10.**

Ces résultats témoignent d'une vraie dynamique depuis l'ouverture en 2025, et de la pertinence d'une programmation associant recherche scientifique, culture et expression artistique pour accompagner les publics dans la compréhension des enjeux climatiques et énergétiques.

+ d'infos sur le site dédié : maisondelenergie.sehv.fr



■ Deux temps forts de médiation scientifique hors les murs

Sur l'année scolaire 2025-2026, la Maison de l'Énergie a participé à deux événements de médiation scientifique majeurs : la Fête de la Science, du 9 au 12 octobre 2025 au Musée Adrien Dubouché, et le Grand Lab'eau-bois, du 13 au 16 novembre 2025 au Centre d'animation d'Uzurat.

Ces rendez-vous ont permis de sensibiliser plus de 900 élèves supplémentaires : près de 480 autour du climat lors de la Fête de la Science, et 432 autour de l'eau et de l'énergie lors du Grand Lab'eau-bois. Ces événements ont également accueilli un large public familial,

avec plus de 3 500 visiteurs sur les temps ouverts au grand public.

Ces participations contribuent à faire connaître les actions de la Maison de l'Énergie et à prolonger sa mission de sensibilisation.

